**Compte rendu de l'A.G. Ameriber du 24/09/2024.**

**Présent.e.s** : Almeida Adrien, Alonso Carballés Jesús, Amorim Silvia, Augustin Mélissa, Bovo Martine, Christ Samantha, Fabre Claire, Florenchie Amélie, Lani Soraya, Lorinquer-Hervé Marie, Moreau Mélanie, Olivier Julie, Paillocher Joy, Parello Vincent, Prot Frédéric, Sarría Buil Arantza, Segas Lise, Sellin Roudhia, Soto-Quiros Ronald, Stulic Ana.

**Représenté** : Bravo Frédéric.

**Excusé.e.s** : Albertini Thomas, Espinoza Eugenia, Fernandes Carla, Heineberg Ilana, Joubert Valérie, Rodríguez Lázaro Nuria, Roumier Julia, Santa-Cruz Maylis, Touton Isabelle.

**Point 1 : L'admission de Clara Lecadre** en tant que membre associée (docteure) d'Ameriber est votée à l'unanimité

**Point 2** : **Reliquats 2024.** Pratiquement**\*** tout ce qui avait été octroyé à titre prévisionnel pour 2024 a bien été engagé (ce qui est très positif : toutes les manifestations programmées ont eu lieu). Il reste, au 25/09/2024, **5300 euros pour les EC.** Un impayé d'un peu plus de 1500 euros liée au projet EMILA et datant de 2022 nous est parvenu récemment: un point avec notre gestionnaire nous permis de voir que sur les 2000 euros attribués aux "universités d'été Emila 2024", **\***seuls 800 euros avaient effectivement été engagés. L'arriérésera donc prélevé sur ce reliquat de Recherches Américanistes. Ceci conforté par le fait que Maria FREZIER, la gestionnaire du laboratoire, est actuellement en surcharge de travail, et a, ce mardi, notifié à la direction du laboratoire ne plus être en capacité de diligenter aucune organisation supplémentaire de manifestations pour ce S2 2024 (en dehors de celles sur lesquelles elle a déjà commencé à travailler s'entend). Ce qui fait que l'utilisation des reliquats EC doit être planifiée assez rapidement.

Pour les doctorants, les reliquats s'élèvent à **2300 euros**. L'idéal est qu'ils bénéficient plutôt à des doctorants sans ressources, mais là encore, les délais sont assez restreints, sachant que la thèse CIFRE du laboratoire s'est vu refuser son financement mobilité par l'ED au motif que la Colombie est désormais un pays à risque, considération discordante avec l'existence actuelle d'un grand nombre d'accords, de conventions et de mobilités UBM en lien avec ce pays. Sa demande d'aide complémentaire sera donc transmise au Conseil.

Les docteurs 2023 sont éligibles à ce financement, comme le seront les docteurs 2024, au nombre desquels s'ajoutera les **deux soutenances** annoncées pour le S2, celle de **Laure Beltran** et de **Caroline Prévost**, prévues toutes les deux le 6 décembre.

**Point 3 : Budget 2025.** Comme chaque année, la date de remontée de demandes de dotations à la Direction du laboratoire pour arbitrage par le Conseil est fixée au **30 octobre.** Pour simplifier la procédure cette année, **tout doit être centralisé par la Direction de composante (manifestations, missions, publications),** qui transmettra. Notre dotation pour 2025 est de **40130 euros**. Soit en légère hausse par rapport à 2024. Mais, d'une part, il y a des sommes déjà pré-engagées par Ameriber : 3000 euros pour le colloque EREMM Goya, dont le report avait permis de boucler le budget 2024, 1000 euros pour l'amorçage PSE Afriques Lusophones du Girlufi, et 600 euros pour l'amorçage PSE de la co-organisation par le Grial du congrès international Societas Linguistica Europaea d'août 2025. Ce sont donc 4600 euros qu'il faudra retrancher aux attributions possibles pour une dotation ainsi recalculée à **35400 euros**. Et d'autre part, nous ne savons pas encore si le supplément UBM de 3000 euros pour les doctorant.e.s sera accordé cette année. Le Conseil aura donc à arbitrer davantage que les années précédentes si les demandes des composantes ne prennent pas suffisamment en compte cette moindre dotation. En revanche, Marie Lorinquer-Hervé bénéficiera, sur l'année budgétaire 2025 (du 01/01 au 31/12 donc) d'une prime d'installation discrétionnaire d'un peu plus de 5000 euros.

Point 4 : **Projets 2025.** Ana Stulic présente l'implication d'Ameriber, associé à l'UFR Langues et civilisations et à de nombreux autres partenaires, dans l'organisation de l'édition annuelle du congrès internationalement itinérant de la SLE (Societas Linguistica Europaea), dont l'édition bordelaise, dans les murs de l'UBM, aura lieu du 26 au 29 août 2025 et accueillera près de 600 participants. Ronald Soto-Quiros présente ensuite le projet de création de composante, nommé **CETIEPAL** (Conflits, Eco-territoires, Interculturalité, Ethnicité et Plurilinguisme en Amérique latine), que lui et Carla Fernandes détailleront devant le Conseil d'Ameriber lors de la prochaine tenue de celui-ci.

**Point 5** : **Antoine Bienvenu,** responsable notamment d'Ameriber au sein du pôle Projet de la Direction de la Recherche, présente le pôle et les services proposés en vue du dépôt de projets. Des services particulièrement intéressants, notamment en termes de capacité de veille adaptée au profil scientifique des chercheurs Ameriber identifiés par Monsieur Bienvenu.

**Point 6 : Elections partielles au Conseil.** Deux postes sont à pourvoir. Un poste de PR laissé vacant par le départ en retraite d'Isabelle Tauzin, et un poste de MCF laissé vacant par Frédéric Prot, désormais PR. R. Estève pose la question de la parité. A. Stulic, forte de son expérience de Directrice d'UFR précise que la parité est à considérer dans le cas de scrutins de liste, mais pas pour des élections individuelles, et qu'il est donc difficilement viable de discriminer les candidatures en amont. Un consensus semble se dégager au sein de l'AG à ce propos. A. Florenchie attire l'attention de l'assemblée sur l'opportunité d'une présence des deux composantes non représentées au sein du Conseil. J. Alonso Carballés précise que d'une part il était difficile d'agir rétroactivement sur les résultats d'une élection qui n'était encadrée par aucune prescription statutaire, et que d'autre part, le Conseil a toujours veillé scrupuleusement aux intérêts des composantes non représentées. R. Estève confirme la probité du Conseil pour tous les arbitrages rendus. Il ajoute que c'est sur le plan de l'immédiateté de la transmission d'informations que les enjeux se situent plutôt à son sens, d'où sa proposition de début de mandat. A. Stulic propose que les comptes rendus de Conseil soient diffusés à l’ensemble du laboratoire. R. Estève pense néanmoins qu'il serait profitable au laboratoire qu'en amont de la prochaine mandature, une modification de ses statuts allant dans le sens d'une présence es qualité des responsables de composantes soit votée par le Conseil ou par l'AG (les périmètres respectifs n'étant pas définis sur tous les points). Un appel à candidature sera lancé après la tenue du prochain conseil.

**Point 7 : Colloque d'équipe**. La date du colloque d'équipe, qui portera pour la seconde année sur la Fête pensée dans le cadre thématique de l'exception a été arrêtée sur **les jeudi 12 et vendredi 13 (matin) décembre**, l'idée étant que chaque composante puisse proposer la communication d'un EC et d'un doctorant.

**Point 8 :** **Journée des doctorants Ameriber**. Organisée cette année par, M. Augustin, S. Christ, Cl. Fabre et R. Sellin, elle se tiendra le mardi 3 décembre et aura pour thématique "Crise et création".

**Point 9 :** **Podcasts et réseaux sociaux** **Ameriber**. Adrien Almeida, doctorant Chispa a contacté la direction du laboratoire pour proposer de prendre en charge le fil Instagram du laboratoire, et éventuellement sa page Facebook. R. Estève aimerait adosser ce moyen de communication à l'édition, à une cadence et selon des modalités que seule la pratique nous conduira à déterminer, de Podcasts Ameriber : soit des pastilles créées spécifiquement par les composantes, soit à partir de captation de conférences. Antoine Bienvenu intervient pour dire que des formations à la réalisation de Podcasts seront précisément à cet effet bientôt proposées à l'UBM.